



## Concours de la Résistance et de la Déportation

### Remise des prix à la Préfecture de Région

C'est l'association « les Relais de la mémoire » qui organise ce concours en liaison avec les services de l'Éducation nationale. La section AMOPA de Loire-Atlantique est partenaire de cette opération et participe au financement des prix attribués.

À ce titre, Pascal BICHON, président de l'AMOPA 44 a participé à cette cérémonie et remis deux des prix attribués lors de la cérémonie organisée à la Préfecture de Région de Nantes le 2 juillet 2021.

Voici l'article que le journal Ouest-France a publié le 22 juillet 2021.

## Résistance et déportation : les lauréats du concours

Le prix spécial du Préfet-Bonnefoy revient au lycée Clemenceau de Nantes. Autres lauréats, des élèves du lycée Grand Air, à La Baule. Pour les collèves, ils sont de La Baule et de La Chapelle-sur-Erdre.

Fondé en 1961 par le ministre de l'Éducation nationale d'alors, Lucien Paye, le concours national de la Résistance et de la Déportation célèbre ses 60 ans cette année.

Dans l'impossibilité de se réunir l'an passé, le jury départemental a pu examiner, cette année, les travaux réalisés en 2020 et 2021, par les collégiens et lycéens. Le thème : « 1940, entrer en Résistance : comprendre, refuser, résister. »

Pas toujours facile pour les équipes pédagogiques, puisque le concours se déroule au printemps, alors que la Seconde Guerre mondiale est en général abordée en fin d'année dans les programmes scolaires des classes de 3<sup>e</sup> et de lycée.

Fabrice Barthélémy, de l'Éducation nationale, a salué, mardi, « le volontarisme des enseignants et des élèves qui se sont lancés dans ce concours en 2020 et 2021 sans être certains que leur travail puisse être jugé, voire récompensé à terme, du fait de la crise sanitaire ».

### Hommage au préfet Bonnefoy

Chaque année un prix spécial, dit du Préfet-Bonnefoy, est remis par le préfet à un établissement scolaire.

En 2021, c'est le lycée Clemenceau, à Nantes, qui le reçoit pour l'ensemble de son travail sur le concours national de la Résistance et de la Déportation. Le préfet Édouard Bon-



Le prix du Préfet-Bonnefoy remis par le préfet a été attribué cette année au lycée Clemenceau de Nantes pour l'ensemble de son travail sur le concours national de la Résistance et de la Déportation.

Photo : Ouest-France

nefoy, en poste à Nantes d'août 1943 à janvier 1944, soupçonné d'anglophilie depuis le début de la guerre, fut arrêté par la Gestapo et déporté au camp de Neuengamme. Il meurt lors de l'évacuation du camp le 3 mai 1945, cinq jours avant la capitulation nazie.

### Le palmarès départemental

Le jury départemental, constitué de responsables de l'Académie et de

membres de l'association Les relais de la Mémoire, cheville ouvrière du concours et constituée de représentants d'anciens résistants-déportés et d'enseignants en activité ou en retraite, a attribué le 1<sup>er</sup> prix à Lucie Gatté du lycée Grand-Air de La Baule, dans la catégorie des travaux individuels.

Autre premier prix décerné, à quatre jeunes du lycée baulois (Noémie Sancho, Maria Tica, Sarah Loron et Cali Wood) dans la catégorie des tra-

voux collectifs.

Au niveau des collèges, Sasha Laurençon-Marcoupolos (La Baule) est lauréate en travaux individuels. Cinq élèves du collège La Coutancière (La Chapelle-sur-Erdre) obtiennent le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie des travaux collectifs.

L'automne prochain, l'association, présidée par Nelly Touzet, invitera certains lauréats à un voyage à Paris.